

Qui a dit?

1. «Les personnes entre 25 et 50 ans rapportent plus qu'elles ne coûtent à la société.»

- a. Thomas Veraguth, économiste à UBS.
- b. Pascal Hofer, journaliste à l'Impex.
- c. La société.

Réponse: a

2. «Il faut absolument faire comprendre aux entreprises que la formation duale est un investissement et non un coût.»

- a. Johann Schneider-Amann, Conseiller fédéral.
- b. Laurent Feuz, chef du SFPO¹.
- c. Florian Néméti, directeur de la CNCI².

Réponse: c

3. «J'entends beaucoup de gens autour de moi regretter de ne pas avoir appris les paroles (des hymnes suisse et neuchâtelois) à l'école.»

- a. Luc Aeschlimann, délégué à l'éducation musicale.
- b. Lucas Fattou, député suppléant UDC.
- c. Paco Rabanne, couturier et extralucide.

Réponse: b

4. «Aucun élève ne sera laissé sur le bord du chemin.»

- a. Jean-Claude Marguet, chef du SEO³.
- b. Philippe Gnaegi, ancien conseiller d'Etat.

c. Ulysse Perrin et Fils, S.A., transports scolaires de la Commune de Val-de-Travers.

Réponse: a

¹ Service des formations postobligatoires et de l'orientation.

² Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie.

³ Service de l'enseignement obligatoire.

Stade sensori-moteur



Vigousse se gausse de l'attitude prétendument indigne du DEF⁴ à l'égard des parents qui réclament le subventionnement d'heures de psychomotricité pour leur enfant sans que des besoins aient été reconnus par l'OES⁵.

Si nous aurions préféré participer de bon cœur à la poilade dénonciatrice (ou à la dénonciation poilante) de notre canard favori, nous devons cependant donner raison à MMH⁶ dans sa présentation de la situation.

C'est en effet un fait établi que les psychomotriciennes⁷ avaient pris la fâcheuse habitude de facturer plus chèrement les prestations qu'elles fournissaient sous couvert de mesures prises en charge par l'Etat qu'aux particuliers.

Comme l'a admirablement dessiné Giroud dans l'Educateur de janvier, la tare insurmontable de l'élève du futur sera certainement de n'être en mesure de présenter aucun signe d'aucun trouble répertorié dans le catalogue officiel donnant droit à des contournements de la difficulté scolaire.

Face à des lobbies parentaux toujours plus pressants et pas forcément conscients de l'aspect contre-productif de leur action, nous savons gré à DEF de tenir une ligne claire dans l'un des volets (au moins) de la pédagogie spécialisée du canton. (sl)

⁴ Département de l'éducation et de la famille.

⁵ Office de l'enseignement spécialisé.

⁶ Monika Maire-Hefti.

⁷ Qu'un gentil lecteur de l'Impex a tenté de défendre sans autre argument que leur professionnalisme.

Dans la foulée

Nicolas Willemin⁸ se gausse dans un édito fait de bric et de broc de «ceux qui se gausent de ces chants patriotiques qui fleurent bon le XIXe siècle et le début du nationalisme».

Il zappe ainsi des hymnes sur l'apprentissage du «nom des six districts», puis sur le 1er mars en insistant sur le fait qu'il faille «tout autant enseigner à la jeunesse ce en quoi cette date est importante», enjoint les députés à supprimer le férié du 1er mars, voire, «dans la foulée», celui du 1er Mai...

Bref, Nicolas Willemin aime le «terroir neuchâtelois» et c'est pourquoi la motion de l'UDC lui plaît; il trouve que les enseignants devraient mieux enseigner et les députés bien travailler.



© Philippe Martin

Quant à nous, nous continuerons à nous gausser et nous suggérons «dans la foulée» à cet éminent défenseur de la République d'éviter autant que possible de tout mélanger et de continuer, puisque tel semble être son désir, à chérir les hymnes de son terroir, mais sans en faire une cause morale transcendante... Les enfants heureux de la meilleure des patries lui en seront reconnaissants. (sl)

⁸ Réd' en chef de l'Impex.

C'est même à ça qu'on les reconnaît

A l'occasion de la publication de deux études parfaitement concomitantes et étonnamment cohérentes entre elles à propos des «besoins de l'économie» dans le canton de Neuchâtel⁹, le directeur de la CNCI observait que la formation duale est un investissement et non un coût pour les entreprises. Ce qui nous semble parfaitement exact et fut d'ailleurs démontré par une étude, mais une autre. Probablement porté par l'enthousiasme de ses auditeurs, il lançait, «dans la foulée», que, puisque ces formations coûtent moins que les formations en école professionnelles à plein temps, «le canton pourrait soutenir financièrement les entreprises qui développent le dual». Les «libéraux» qui appellent aujourd'hui au soutien de l'Etat pour former la relève feraient honte à leurs aînés qui créaient quant à eux des écoles d'horlogerie entièrement financées par le patronat. Autres temps, autres temps... (sl)

⁹ L'Impex du 21 février 2014.

Conférence: «L'enfant dyslexique – Déficiences oculomotrices et posturales»

Les troubles d'acquisition de la lecture sont très fréquents

chez les enfants scolarisés (6-8%). Malgré des décennies de recherches intensives, l'origine de la dyslexie est toujours débattue et plusieurs théories ont été proposées. Une des hypothèses met en lumière la présence de déficits moteurs visuels/oculaires chez les dyslexiques. Une autre hypothèse concerne l'automatisme responsable de la coordination des informations sensorielles et motrices qui pourrait être déficiente chez les enfants dyslexiques. En d'autres mots, un travail spécifique sur les yeux et sur la posture permettrait d'alléger les symptômes de la dyslexie et de faciliter la prise en charge orthophonique.

Maria Pia Bucci, chercheuse au CNRS depuis 11 ans, travaille à l'hôpital pédiatrique Robert Debré à Paris.

Mercredi 26 mars 2014 à 17h15 au Club 44, rue de la Serre 64, La Chaux-de-Fonds. Prix d'entrée: Fr. 15.-, AVS, AI, chômeurs: Fr. 10.-, étudiants, apprentis: Fr. 5.-, membres: entrée libre. (com./fréd.)

Conférence: «Comment utilise-t-on les travaux d'Euler aujourd'hui?»

Pour présenter ce génie, les multiples facettes de ses recherches et mettre en évidence l'empreinte scienti-

fique de Leonhard Euler (1707-1783), nous allons faire une balade à travers l'œuvre de ce savant: les notations que l'on doit à Euler, l'indicatrice d'Euler et le système de sécurité des transactions sur internet, Euler et la navigation, la correspondance d'Euler avec ses contemporains. Par Mireille Schumacher, Gymnase d'Yverdon. Mercredi 9 avril 2014 à 16h15, Auditoire Louis-Guillaume, ALG, F200, Faculté des sciences, Unimail, Rue Emile-Argand 11, Neuchâtel.

(com./fréd.)

Débat: «Le wi-fi à l'école»

Naissance d'un groupe de débat pour jeunes. Avec Didier Berberat et Raphaël Comte. Jeudi 24 avril à 18h15 au Club 44. Entrée libre. Plus d'infos: www.club-44.ch

(com./fréd.)

Réactions en chaîne

La commission HarmoS-Filières¹⁰ lit la presse locale et s'inquiète des réactions que pourrait susciter un article titré «Les modalités de la réforme divisent¹¹», lui-même suscité par des enseignants inquiets ayant contacté un journaliste pour qu'il fasse écho à leurs états d'âme. Et MMH d'entreprendre la tour-

née des centres scolaires pour aller au contact des enseignants et tâcher de lever les inquiétudes résiduelles sur la mise en œuvre de la réforme. Après le vote, on apprend que le Grand Conseil aurait «apprécié» la tournée de MMH et qu'il a, dès lors, accepté le rapport à une majorité écrasante. Bref, des enseignants inquiets ont fait voter le GC en faveur des changements qui les inquiètent. Ou bien? (sl)

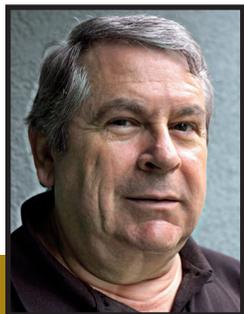
¹⁰ Propositions de la commission parlementaire – Projet de loi portant rénovation du cycle 3, années 9, 10 et 11 de la scolarité obligatoire.

¹¹ L'Impex du 13 janvier 2014.

Hiérarchie de l'information?

Le 18 février, en fin d'après-midi, votre président rentre à la maison après sa journée de travail. Sur son téléphone, un message l'invite à rappeler le correspondant de la RTS. Ignorant encore le résultat du vote du Grand Conseil, il suppose qu'on va aborder le thème de la plus importante réforme de ces 50 dernières années. Raté! Ce qui intéresse alors la Romandie, c'est la motion d'un député UDC réclamant l'enseignement obligatoire, à l'école, des hymnes suisse et neuchâtelois.¹² (pg)

¹² Vous n'en avez plus entendu parler? Nous non plus... Par manque de temps, l'objet n'a pu être traité.



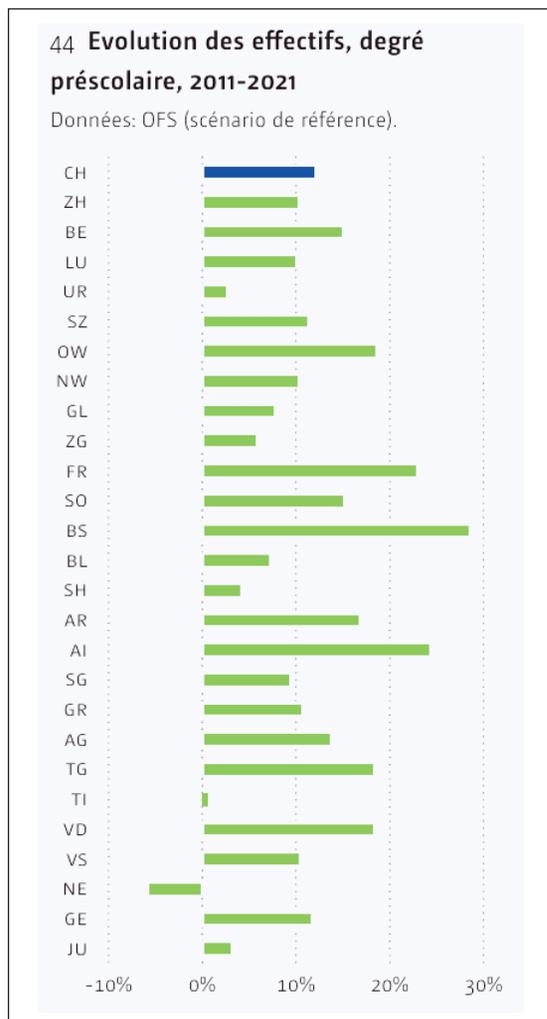
C'est donc fait! Après une brève discussion¹, le Grand Conseil a adopté la réforme du cycle 3 telle qu'elle était décrite dans le rapport complété depuis sa décision de principe de novembre dernier. Même si le score y inciterait², il n'y a pas lieu de triompher, car ce n'est pas tant l'adoption de la réforme qui importe, mais la réussite de sa mise en œuvre.

Pierre Graber

► Lors des différentes phases de consultation, comme d'autres interlocuteurs, le SAEN a toujours exprimé son souci quant à la prise en charge des élèves les plus fragiles. Assez logiquement, le rattachement de la 8e au cycle 2 primaire et la disparition des classes de transition – dès cet été – a suscité de l'inquiétude parmi celles et ceux qui les accompagnent actuellement. On peut même parler d'un vent de panique dans certaines salles

des maîtres où on détecte une certaine pression à «caser» ailleurs, vite fait, les élèves décroché-e-s en 7e. Est-ce dû à un déficit d'information? Toujours est-il que certain-e-s directeurs-trices de cycle redoutent de confier des élèves fragiles à la nouvelle 8e. C'est aberrant et carrément en contradiction avec l'esprit de la réforme. Tout le monde est conscient qu'une partie des élèves y éprouveront des difficultés, ni plus ni moins qu'en 7e, et d'importants moyens ont donc été promis pour assurer un soutien efficace dans ces classes. Si on commence par «sélectionner» les effectifs des classes de 8e, comment savoir si le dispositif est adapté? Certes, il ne faut pas transformer des élèves en cobayes, mais contourner l'obstacle ne leur rend pas non plus justice; ce dont ils ont besoin, c'est d'être épaulés³, pas écartés.

Un vent de panique malvenu



Un canton de «vieux»?

Au moment où d'importants chantiers sont en cours dans tous les cycles pour redynamiser l'école neuchâteloise, la lecture du Rapport 2014 sur l'éducation⁴ est peu rassurante quant à la vitalité de la démographie de notre canton.

Voyez plutôt le graphique ci-contre!

De toute évidence, il est grand temps de se préoccuper de l'avenir des familles dans notre canton. Pour les impôts, certes, mais aussi pour le logement et les transports publics, par exemple.

Vous avez dit: paradoxe?

La mise en place de la réforme exigera de grands efforts à tous les intervenants du cycle 3. Etendre la palette de son enseignement pour offrir à chaque élève ce qui lui permettra de progresser est un engagement audacieux et stimulant. Toutefois, un surcroît de travail important en découlera et les enseignant-e-s ne pourront s'y soustraire. Or, cette année a vu le pouvoir d'achat du plus grand nombre régresser. Le corps enseignant neuchâtelois est (a toujours été) très engagé et soucieux de la réussite des enfants qui lui sont confiés; il n'y a pas de raisons que ça change s'il perçoit que la population, et le monde politique, reconnaît ses efforts et respecte son engagement. De nouvelles attaques quant à son statut auraient à coup sûr de graves conséquences⁵.

¹ précédée par trois réunions de sa commission HarmoS.

² 100 oui, 7 non, 2 abstentions.

³ et là, on n'aura pas le droit de faillir.

⁴ voir l'Educateur No 2/2014.

⁵ lisez «Baisse de salaire, blessure intime» page suivante.

Les délégués ou représentants du corps enseignant pour la fonction publique savent que les baisses de salaire 2014 sont justifiées par la recapitalisation d'une caisse de pension autrefois fort mal gérée, par l'application du frein à l'endettement qui frappe avant tout les employés de la fonction publique, par des dépenses de santé toujours pas maîtrisées et par une explosion de l'aide sociale. Le Conseil d'Etat n'a rien négocié et a fait payer à ses employés des années d'errements politiques, de copinage, de bassesses et d'hypocrisie.

Neuchâtel

John Vuillaume

Baisse de salaire, blessure intime

► Le corps enseignant du canton de Neuchâtel n'a pourtant rien à se reprocher, le travail est de plus en plus exigeant et stressant, le contrôle de l'enseignement de plus en plus pointilleux, les tâches administratives de plus en plus intrusives, la participation à des réseaux de plus en plus prenante, les comptes à rendre à la hiérarchie et aux parents d'élèves de plus en plus précis et conséquents. La vie de prof est de plus en plus difficile, nous sommes de plus en plus nombreux à vaciller sur la corde raide, à la limite d'un *burn-out* qui consume déjà beaucoup d'entre nous. C'est le moment choisi par le Conseil d'Etat pour baisser les salaires de la fonction publique, décision concrétisée par une diminution nominale de traitement pour les profs qui ont atteint leurs dix annuités, leur maximum salarial.

Concrètement, la perte salariale, même si elle est loin d'être purement symbolique (certains collègues perdent plus de 150 francs par mois), ne met pas en péril l'équilibre financier de la plupart d'entre nous. Par contre, l'impact psychologique de cette baisse de salaire est ravageur. Qu'avons-nous fait pour mériter une telle punition? Pourquoi faire trinquer celles et ceux qui n'ont jamais tiré profit de leur statut ou de leur position? Pourquoi un tel manque de reconnaissance? Pourquoi continuer à travailler avec abnégation quand nous voyons comment le pouvoir cantonal nous traite? Pourquoi

s'investir à fond dans un métier que nos dirigeants considèrent désormais comme un simple «job» de plus en plus mal payé et jamais revalorisé?

Longtemps, les turpitudes de nos décideurs politiques, tant communaux que cantonaux, qui défraient trop régulièrement la chronique (affaires Hainard et Legrix, projet de creusement d'un lac au Locle (!), mise en place d'un bloc opératoire «playmobil» à La Chaux-de-Fonds, projet «culturel» de séchage de «*pata negra*» dans les caves d'un bâtiment rénové à prix d'or à Neuchâtel, etc.) nous ont irrités, mais pas plus qu'une désagréable démangeaison.

Mais maintenant que la mauvaise gestion de notre canton se traduit par une baisse de nos salaires, nos sentiments sont tout autres. Pourquoi nous avoir abandonnés? Quand avons-nous démérité? C'est la colère froide qui domine, la confiance est en lambeaux, aucun discours ne pourra plus rattraper les faits.

La bombe est désormais prête: après des années où la charge explosive n'a fait que s'accumuler au fil des retenues salariales, des dégradations des conditions de travail et de la perte de considération de la profession enseignante, la baisse de salaire 2014 fournit la mèche.

Nos dirigeant-e-s politiques n'ont pas intérêt à jouer avec le feu. ●